

PERSONNELS DE L'UPJV

Demande de création éditoriale (communiqués de presse, actualités, guides, flyers, scénarii vidéos, posts réseaux sociaux, etc.)

[Accueil](#) > [Communication](#)

Pour travailler de façon optimale à la valorisation de l'UPJV, la Direction de la communication a mis en place une procédure de création éditoriale, utile à tout demandeur.

L'objectif : permettre à chacune et chacun de disposer, à terme, de contenus qualitatifs et attractifs, déclinés selon le canal ou les canaux de diffusion le(s) plus adapté(s) pour une mise en valeur optimale de vos services/actions auprès votre cible.

Comment ? En identifiant clairement et correctement les informations à valoriser en cohérence avec l'image de marque de l'UPJV, définie par la gouvernance et la DCOM.

Faites votre demande auprès de com.editorial@u-picardie.fr

Une fiche à remplir par vos soins et utile à votre besoin vous sera envoyée en retour.



Veuillez consulter le document "Procédure de création éditoriale UPJV" ci-dessous.

Télécharger

[Procédure de création éditoriale UPJV](#) – (470 ko, PDF)
